

SARL DEVIERS FRESQUET BOISSONS

83 ROUTE DE LA NOUGAYREDE
46310 ST GERMAIN DU BEL AIR
Tél : 05-65-31-02-07
Fax :
SARL au capital de 91 470 €
RCS : 389 259 466

AUBERGE SANS FRONTIERE
MME BOURGADE ET MR DUPA
LE BOURG
46340 DEGAGNAC

FR 66 389 259 466

FACTURE N° 0000071360

Code client : AUBFRO

Date : 08/10/2025

Code	Libellé	Nbre	Quantité	PX N HT	MT HT	TVA
02614	FUT JUPILER 20L	1	20	3.37	67.40	01
12730	JOY ROUGE L'INSOLENT	5	5	5.87	29.35	01
12730	JOY ROUGE L'INSOLENT	1	1	—	0.00	01
14314	JOY SAINT ANDRE	5	5	6.64	33.20	01
14314	JOY SAINT ANDRE	1	1	—	0.00	01
08206	SIROP FRAISE ROUTIN 1L	1	1	8.15	8.15	02
	DROITS ACCISES				8.42	01
	* MANQUE SIROP FRAISE					

	P.U.	CONSIGNE		DECONSIGNE	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant
FUT BIERE 20L	30.0	1.00	30.00	1	30.00
TOTAUX			30.00		0.00

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
20.00	138.37	27.67	166.04
5.50	8.15	0.45	8.60
Total	146.52	28.12	174.64

Signature

Total facturé	174.64
Solde consigne	30.00
Total à payer	204.64
Déconsigne	30.00
Net à payer	174.64

Règlement : Relevé de factures

Ancien solde : 840.02

CONDITIONS DE VENTE :

Conformément aux termes de la loi n° 80335 du 12 Mai 1980, la marchandise citée sur le présent document est réputée nous appartenir jusqu'à paiement intégral de son prix. Nos conditions de paiement sont impératives. Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,50 % par mois calculée en sus des conditions prévues. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage intérêts et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.